



Ne reste pas au port

*Chers adhérents, bénévoles, amis et partenaires.
Le temps est venu de passer la main. C'est donc mon dernier éditorial que je rédige pour ce bulletin que nous avons, ensemble, rendu peu à peu plus attractif.*

Notre délégation est riche de toute sa vivacité et sa créativité. Son fonctionnement est un peu celui d'une PME ; avec environ sept cents adhérents, une centaine de bénévoles et mille familles rencontrées chaque année, elle est reconnue sur l'ensemble du département pour son sérieux « professionnel ».

Notre réussite est celle d'une équipe soudée, autant par les épreuves familiales que par l'enthousiasme qui mène à bien les actions décidées en concertation ; ce fut pour moi une joie de participer à son développement. Merci à vous tous de votre aide amicale, forte, constante, solide et fiable. Les compétences acquises à vos côtés sont pour moi un bien humainement inestimable ; avec vous, j'ai partagé les souffrances de nos familles et de patients isolés, dans le secret d'échanges souvent douloureux, toujours constructifs.

Comment parler de la maladie mentale ? La soirée du 16 mars, dans le cadre de la 21^{ème} SISM, a été pleinement réussie. Ce thème reprenait notre vécu quotidien où se mêlent peurs et craintes, solitude et isolement. Nos concitoyens doivent pouvoir être au contact quotidien de malades psychiques sans les exclure, ni rejeter leur famille.

Merci à tous nos partenaires, soignants et élus, qui essaient de faire émerger avec nous, dans les Yvelines, l'expression des besoins des patients. Comme professionnels sociaux et médico-sociaux, vous devez entendre les appels angoissés des familles et tenir compte de leur savoir. Les psychiatres craignent de voir l'évolution de leur spécialité bloquée par une société tellement avide de sécurité qu'elle en vient à négliger les malades psychiques ; pourtant ces malades sont des victimes si la société ne les protège plus de leurs angoisses. Tendons la main à ceux, nombreux, qui hésitent à venir nous rencontrer. Il ne sert à rien de nier : la maladie psychique existe ; elle rôde autour de nous.

*Je suis très heureuse que la candidature de Philippe DELAPLANCHE ait été proposée par notre équipe et que notre choix ait été accepté par le Président Jean Canneva. « Cher Philippe, j'ai pu apprécier tes compétences, notamment pour la formation au plan national. J'ai admiré aussi ton sens de l'organisation, ta ténacité et ta faculté de travail, encore tout récemment lors de la campagne PERCEZ LA BULLE. Tu respectes profondément l'éthique que nous partageons tous à l'UNAFAM, et je me réjouis de te passer la barre. **Ne reste pas au port !** »*

Françoise Renaud-Prévost

Sommaire

- 1 ... Ne reste pas au port
par Françoise Renaud-Prévost
- 2 ... Le petit mot du Président ...
par Philippe Delaplanche
- 3 ... Le centre expert schizophrénie de Versailles,
par le Pr. Passerieux et le Dr. Bazin
- 4 ... La santé mentale, comment en parler sans stigmatiser ?
Colloque du 16 mars à l'Hôpital Mignot
- 6 ... Mon frère est malade ... j'ai besoin d'aide, d'après Anne
- 8 ... Nous avons lu pour vous ...

Encarts

Le réseau Nord-Yvelines de santé Mentale, *par Dr. Olivier Pierre*

Maladies psychiques et irresponsabilité pénale, *par Me Nicolas Perrault*

Connaissez-vous...

www.unafam78.com le site de l'UNAFAM Yvelines

www.mdp78.yvelines.fr le site de la Maison du Handicap

Le CENTRE EXPERT SCHIZOPHRENIE de VERSAILLES

Une consultation d'avis et d'évaluation dédiée aux personnes souffrant de troubles schizophréniques va prochainement ouvrir au sein du service hospitalo-universitaire de psychiatrie de Versailles dirigé par le Pr Christine Passerieux.

Pour comprendre les objectifs et l'orientation de cette nouvelle consultation, il faut avoir en tête quelques points, que les personnes ou les professionnels confrontés à cette pathologie souvent sévère connaissent bien :

- le diagnostic reste difficile et souvent trop tardif
- l'efficacité des traitements médicamenteux est partielle et les personnes malades souffrent de difficultés relationnelles, sociales, professionnelles, et aussi dans leur vie quotidienne
- les personnes atteintes sont trop souvent victimes de stigmatisation
- les moyens donnés à l'accompagnement et aux soins des personnes et à la recherche sur les causes ou les traitements innovants de cette maladie sont insuffisants.

Ce constat, partagé par de nombreux acteurs dans le domaine de la santé, de la recherche ou de la vie publique, a été à la base de la création en 2007 d'un Réseau Thématique de Recherche et de Soins en Santé Mentale centré sur les troubles psychiatriques les plus sévères : les troubles schizophréniques, les troubles bipolaires et l'autisme (en particulier de haut niveau). Ce réseau national, porté par une Fondation de coopération scientifique reconnue d'utilité publique « FondaMental », créé et dirigé par le Professeur Marion Leboyer, a pour objectif de rassembler, dans une même démarche innovante, équipes de soins et acteurs de la recherche, pour combler le retard diagnostique, améliorer la prise en charge et développer la recherche en psychiatrie. L'ambition et l'originalité de cette initiative s'illustrent dans la création de consulta-

tions labellisées « Centres Experts » dédiées aux trois grandes pathologies citées ci-dessus, et dont le nombre approche à présent la vingtaine en France.

Quels sont les objectifs et les missions de ces Centres Experts et que pourra-t-on attendre de cette nouvelle consultation à Versailles ?

Les Centres Experts sont des structures régionales, non sectorisées, s'adressant à des patients ambulatoires. Ils comportent des équipes pluridisciplinaires spécialisées et constituent un dispositif d'appui pour les professionnels de santé. Les patients (et leur famille) sont adressés *par leur médecin référent* (psychiatre le plus souvent) qui souhaite une aide, soit générale concernant le diagnostic ou la prise en charge du patient, soit plus spécifique sur une question précise; par exemple : l'engagement dans les soins ou le travail sur la demande du sujet, les capacités cognitives au moment d'un projet d'insertion, l'indication d'un atelier de remédiation cognitive ou de psychoéducation, ...



Le Centre Expert Schizophrénie de Versailles proposera des évaluations très complètes, à la fois cliniques (psychiatrique et somatique), biologiques, cognitives et neuropsychologiques réalisées sur plusieurs demi-journées. Point essentiel, ce Centre travaille déjà en partenariat étroit avec les secteurs psychiatriques, les psychiatres libéraux, les médecins généralistes, mais aussi la MDPH, l'UNAFAM, le Réseau Santé Mentale Yvelines Sud et de nombreux partenaires du champ social et médico-social. Dans le cadre d'une recherche sur le handicap et afin d'améliorer la qualité des évaluations à l'occasion d'une demande de reconnaissance et de compensation du handicap psychique, le Centre Expert Schizophrénie de Versailles va se constituer en dispositif d'appui de la MDPH pour le territoire Yvelines Sud.

En plus des bilans et évaluations réalisés dont les conclusions seront transmises aux intéressés et à leurs médecins, et afin de répondre à sa mission de rapprocher soins et recherche, le Centre proposera aux consultants de participer à différentes études conduites par notre propre équipe de recherche ou par des équipes partenaires. Sauf situation particulière, les consultants seront invités à faire partie d'une étude de suivi de cohorte donnant lieu à un bilan une fois par an.

Pr. Christine Passerieux
et Dr. Nadine Bazin

Le Centre Expert Schizophrénie de Versailles ouvrira à l'hôpital André Mignot Pavillon Aubert - 01 39 63 93 80 début mai.

Les demandes pourront être reçues à partir de cette date. Elles devront être accompagnées par un courrier ou un contact téléphonique du psychiatre traitant pour la transmission des informations utiles..

Le petit mot du nouveau Président

Chers amis

Il y a quelques mois, Françoise nous a annoncé qu'elle souhaitait abréger son second mandat. En bureau, nous avons réfléchi à un successeur possible, comme si on pouvait remplacer Françoise !! Et je suis celui qui



Ne restons pas au port ...

n'a pas dit « non » assez vite.... Alors ce sera très différent, nos styles sont complémentaires, ce qui a permis un bon travail d'équipe.

Mais je ne compte pas faire tout ce qu'elle faisait, je n'ai pas ses compétences, et je ne suis pas forcé de chausser ses pantoufles (ou ses bottes de 7 lieues !). Aussi je compte beaucoup sur votre aide pour continuer le développement de l'Unafam dans les Yvelines.

Vous pourrez toujours me joindre au 01 34 62 86 99 ou sur delaplanche@free.fr.

Avec toute mon amitié.

Philippe Delaplanche

TROIS INVITATIONS A TOUS LES ADHERENTS

Combien de familles des Yvelines auraient besoin de nous connaître, mais n'ont jamais entendu parler de l'Unafam.

Vous aussi, vous pouvez aider ces familles à nous rencontrer. Comment ?

Participez à l'Opération Percez la bulle

Fin octobre 2009, vingt bénévoles présentaient la Bulle dans les galeries d'Auchan à Mantes. En novembre, nous étions aux hypermarchés Auchan de Maurepas et de Plaisir, fin mars au Carrefour de Montesson.

Du 5 au 7 mai, nous accompagnerons La Bulle au Carrefour de Chambourcy. En juin et au 4^e trimestre, nous irons dans d'autres hypermarchés des Yvelines.

Les dates figureront sur notre site : www.unafam78.org.

Surtout, n'hésitez pas à proposer votre aide et à prendre contact avec Joëlle ONFRAY au 01 39 74 67 39, pour vous joindre à nous à Chambourcy.

Faites parler de l'Unafam dans votre Bulletin municipal

Ces Bulletins municipaux, distribués à tous, sont un excellent moyen d'entrée en relation avec toutes les familles dont un proche souffre d'une maladie ou d'un handicap psychique.

Si, avec l'aide de votre animateur d'antenne, vous êtes nombreux à contacter le service Communication de votre mairie pour qu'un article sur l'Unafam soit publié, tous les habitants des Yvelines sauront bientôt que l'Unafam peut les aider à « faire face ».

Là encore, n'hésitez pas à vous faire connaître de votre animateur d'antenne ou de Patricia Sicot (*), Assistante de notre Délégation.

Représentez l'Unafam au prochain Forum de rentrée dans votre commune

Ils sont essentiels pour faire connaître l'UNAFAM à des personnes que nous ne contactons pas habituellement. Attention ! Les inscriptions auprès des services municipaux pour obtenir un stand ont lieu dès le mois de mai. Si vous pensez pouvoir participer à cette action, contactez Patricia Sicot (*); nous vous assisterons bien sûr dans l'organisation de ce stand. bien sûr dans l'organisation de ce stand.

(*) Pour contacter Patricia Sicot : 78@unafam.org ou 01 39 54 17 12

LA SANTE MENTALE : COMMENT EN PARLER SANS STIGMATISER ?

Salle comble le 16 mars : nous étions plus de 200 à la soirée organisée au Chesnay par Unafam Yvelines dans le cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale.

Olivier Colin, Directeur de l'Hôpital Mignot, nous a accueillis chaleureusement : "les associations sont pour nous de l'oxygène !". Il compte faire ouvrir prochainement une urgence spécifique pour les malades psychiques, avec accueil pendant 72 heures, ce qui sera un progrès fort utile pour ces malades jusqu'ici souvent perdus parmi les autres.

Agnès AUSCHITZKA, journaliste à La Croix, a fort bien su animer ce débat ouvert par les trois interventions résumées ci-dessous .

Puis un large échange a eu lieu sur des questions souvent lourdes d'angoisse et d'inquiétude, notamment celles de plusieurs personnes soumise à des troubles psychiques.



Recherche sur les sciences cognitives : vers un autre regard sur les maladies mentales ? Professeur Christine PASSERIEUX

En dehors des épisodes occasionnels de crise qui nécessitent la prise régulière de médicaments et des hospitalisations, les personnes souffrant de schizophrénie présentent des troubles permanents du comportement.

Ces troubles sont difficiles à repérer, à décrire, à soigner; ils conduisent à de grandes difficultés dans la vie quotidienne, familiale, sociale, voire dans la vie de travail.

Les sciences cognitives permettent de mieux comprendre tous ces troubles permanents. Nous savons maintenant que le réseau cérébral des personnes schizophrènes présente des dysfonctionnements, notamment dans quatre domaines : cognition, communication, motivation, méta-cognition

1- difficulté à mobiliser son intelligence (cognition). Cette intelligence n'a pas de déficiences majeures, mais la personne souffrant de schizophrénie a du mal à fixer son attention, à mémoriser, à apprendre. Elle peine à s'organiser tant pour ses activités de routine que pour des activités nouvelles. Les traitements à base d'exercices de remédiation cognitive aident à diminuer ces troubles.

2- capacité à communiquer avec les autres (cognition sociale) Ces personnes peuvent éprouver de grandes difficultés pour percevoir celui qui est en face, ses mimiques, ses émotions, sa gêne, son humour... ; elles ont du mal à se mettre à la place de l'autre, à deviner ses intentions et le comprendre.

Un exemple vécu : un éducateur sort en voiture faire une course avec un schizophrène; un livreur bloque la circulation et fait signe qu'il n'en a pas pour longtemps; la personne malade n'a pas réussi à décoder correctement ces signes, elle les a interprétés sur un mode « persécutif » et s'est angoissée.

Dans ces fonctions, des réseaux neuronaux sont particulièrement altérés, ils entraînent une « rupture du lien »

3- capacité à trouver des buts dans la vie et à désirer faire mouvement pour les atteindre (motivation)

Les mécanismes du désir, souvent perturbés, entraînent un manque d'envie de faire des choses ; « il faut désirer pour eux ! »

Un exemple : dans l'attente des cadeaux de Noël, désirer ces cadeaux est déjà pour nous un plaisir, qui nous prépare à cet autre plaisir qu'est l'ouverture des cadeaux. Ce désir, ce plaisir de l'attente peut être très diminué, voire absent chez la personne atteinte de schizophrénie

4-capacité à penser sur eux-mêmes (méta-cognition).

Ces personnes peuvent éprouver de grandes difficultés à s'observer elles-mêmes, à évaluer leurs réalisations et connaître leurs limites. De ce fait, face à des obstacles, elles peuvent avoir du mal à mettre en oeuvre des stratégies qui tiennent compte de leurs propres limites. C'est en particulier à cause de ces difficultés que ces personnes rechignent à demander de l'aide; elles peuvent refuser des soins même quand elles en ont grand besoin.

De grands progrès peuvent être faits pour mieux repérer ces symptômes, d'intensité très différente selon les personnes souffrant de schizophrénie, et envisager des pistes de soins de remédiation adaptés à chacune d'elle.

Ces recherches devraient fournir des points de repère fort utiles pour les accompagnants des malades dans la vie quotidienne.



Bernard Durand

Christine Passerieux

URGENCES EN PSYCHIATRIE. Docteur Marie José CORTES

"15 minutes aux urgences, c'est 15 ans de psychiatrie ! L'hospitalisation en urgence psychiatrique, si cela pouvait ne pas être traumatique ! ».

Les familles nous reprochent souvent d'être abandonnées, de ne pas être écoutées. Nous essayons aux urgences de créer un espace de rencontre qui permette de construire un lien durable avec la personne malade.

La première rencontre avec le patient est un moment fort, le début d'un marathon qu'il faut courir ensemble. Les trois premières minutes sont essentielles: qui est venu ? pourquoi maintenant ? Qu'en pensons-nous ?

L'urgence est un moment privilégié. En très peu de temps, il s'agit de créer un espace commun de négociation avec le patient et son entourage. Nous devons nous retrouver **comme des alliés**; il est primordial d'adopter cette position d'alliance, dédramatisante pour tous les acteurs : patients, entourage, équipe soignante.

Parfois, on ne peut pas négocier, il faut imposer des soins ; nous essayons de trouver un discours réaliste et positif, surtout si la pathologie paraît grave

Si la personne de l'entourage nous confie ce proche, c'est qu'elle nous fait confiance. L'équipe soignante doit garder à l'esprit que c'est la famille qui connaît le mieux le patient, elle perçoit et transmet au médecin les signaux d'alerte.

Marie José Cortès

Agnès Auschitska



QUAND LES MEDIAS PARLENT DES MALADES PSYCHIQUES... Bernard DURAND Président de la Fédération Croix-Marine (www.croixmarine.com)

Ces derniers temps, certains medias ont été jusqu'à parler de psychiatrie "criminelle". Au dernier Noël, ils se sont acharnés sur un malade recherché partout comme s'il était l'ennemi public numéro 1. Quel crime ? Le Préfet, revenant sur une décision prise, avait annulé au dernier moment son autorisation de sortie pour Noël, et lui s'était enfui de l'hôpital... pour Noël.

Les medias ont une lourde responsabilité. La récente émission *Voyage au cœur de la folie* sur M 6, était tellement orientée vers le choix d'accrocher les téléspectateurs en jouant sur leurs angoisses que des plaintes ont été déposées au CSA. Il faut faire pression sur les journalistes pour qu'ils ne se contentent pas de présenter les faits les plus dramatiques; la maladie mentale ne se réduit pas à la violence.

Les législateurs, eux aussi, sont responsables : les textes s'enchaînent; ils amalgament risque de violence et "dangerosité". En France comme autour de nous, toute notre société occidentale est prise dans ses peurs et son désir de lutter contre la violence ; les anglo-saxons ont créé le terme de "DSPD" – *Dangerous Severe Personality Disorder*.

La demande faite aux experts psychiatres a évolué : au XIX^e siècle, il leur fallait décider si le sujet devait être jugé ou non en fonction de son état mental; au XXI^e siècle, on lui demande s'il est dangereux et s'il risque de récidiver. L'instrumentalisation des peurs de notre société se fait, hélas, au détriment de la compréhension de la souffrance des malades psychiques.

Mais regardons aussi les évolutions positives : La loi du 2 février 2005 reconnaît la situation de handicap du fait de troubles psychiques. Elle demande des partenariats entre les structures médico-sociales et les structures de soins : "*care and cure*" - "*prendre soin et soigner*".

Elle instaure les Groupes d'Entraide Mutuelle, dans lesquels les patients se retrouvent et s'épaulent si bien qu'un usager resté 20 ans en hôpital psychiatrique est devenu le Président d'un GEM. Un GEM au centre d'une ville est un témoignage pour les habitants qui passent devant; ils constatent jour après jour que les malades psychiques sont fréquentables ; n'est-ce pas formidable ?

Mon frère est malade ... j'ai besoin d'aide, Je suis allée à l'Espace frères et sœurs

Sœur d'un malade psychique, je viens à l'UNAFAM depuis 2 ans et demi.

Et ce fut le commencement ...

J'ai 12 ans et ma grande sœur 19 ans lorsque mon frère, de 4 ans mon aîné, commence à avoir des troubles du comportement. La vie quotidienne est de plus en plus difficile en famille ; mon frère est suivi par un psychologue : nous pensons alors simplement à une « crise d'ado » qui se passe mal. Quelques mois plus tard, il est hospitalisé pour la première fois en psychiatrie. Nous commençons à comprendre la gravité de la situation. Le diagnostic est encore très flou : on nous parle de dépression, de psychose maniaco-dépressive, sans évoquer l'avenir, trop incertain à ce stade de la maladie.

Désarroi, incompréhension, souffrance pour l'entourage, le chemin propre à toute famille frappée par la maladie psychique commence. Les soignants, totalement orientés vers la prise en charge de mon frère, ne s'adressent à mes parents, ma sœur ou moi que quand ils ont besoin de nous; le reste du temps, nous devons nous débrouiller seuls avec notre souffrance, notre sentiment d'impuissance, notre inquiétude pour l'avenir, le sentiment de culpabilité de mes parents.

Adolescente, je fais ce que je peux pour bâtir ma vie malgré tout, passer mon bac, faire des études, construire un projet d'avenir ... La vie familiale devient très difficile à cause des fréquentes crises de violence de mon frère. Je m'en "évade" comme je peux, à travers le piano et le chant choral. Bien qu'étant très proche de mes parents, j'éprouve un grand besoin de parler de cette situation à un adulte extérieur à ma famille. Je refuse catégoriquement de me faire suivre par quelqu'un qui appartiendrait à la même corporation que l'équipe qui suit mon frère ; pour moi, cela signifierait que je reconnaîtrais être atteinte de la même maladie que lui. C'est dans le milieu musical que je trouve une personne attentive, sensible, qui m'écoute sans me juger, dialogue avec moi, comprend ce que je vis.



Rencontres à l'UNAFAM

A la fin des années 80, ma mère commence à assister aux réunions de l'UNAFAM. Pour la première fois, elle peut enfin partager son expérience avec des parents qui vivent la même situation et sortir d'un sentiment permanent de culpabilité.

J'ai alors 18 ans, je veux juste qu'on me laisse vivre ma vie du mieux que je peux. Je traverse une longue période de refus, de déni, tellement forte que je ne souhaite même pas participer début 2000 à l'enquête "frères et sœurs" de l'UNAFAM ; ravie cependant de percevoir pour la première fois un signe tangible de la prise en compte des frères et sœurs de personnes malades.

Fin 2006, la situation de mon frère s'est dégradée, après une dizaine d'années d'une relative stabilité. Je sens que j'ai besoin de rencontrer des gens avec qui je pourrai partager mon expérience. Il est en effet souvent difficile, voire impossible, de parler de cette situation dans mon entourage amical et professionnel : comment expliquer ce qu'est une maladie psychique et ce que je vis en tant que sœur du malade :

- mes préoccupations par rapport à l'évolution de sa maladie,
- ce que nous vivons au quotidien, l'énergie qu'il faut pour s'occuper d'un proche malade,
- le fait que tous nos projets restent dépendants de l'état de santé de mon frère,

Après avoir lu l'ouvrage de l'UNAFAM "Frères et sœurs face aux troubles psychiques" et adressé un mail à l'espace de parole "Frères et sœurs" de Versailles pour quelques renseignements, c'est en octobre, que j'en franchis la porte du 13 de la rue Hoche.

Accueillie chaleureusement par Delphine et Galia, je leur explique longuement ma situation, puis deux autres sœurs de malades nous rejoignent en cours de matinée. Nous partageons nos expériences... et, si chaque histoire est différente, nos préoccupations sont souvent communes ; enfin je peux parler librement, je me sens comprise sans avoir besoin de me noyer dans les détails ; mes interlocutrices sont d'autant mieux placées pour me comprendre, que cette situation ne leur est pas inconnue.

Dans les mois qui suivent, outre l'espace de parole « Frères et sœurs », un samedi matin par mois, je participe à d'autres activités proposées par l'UNAFAM : le café-rencontre du samedi après-midi à Versailles, les réunions thématiques sur des sujets plus spécifiquement liés aux fratries.

L'UNAFAM : un soutien moral

J'apprécie ces discussions, souvent informelles, qui m'aident à prendre du recul vis-à-vis de la situation, à la fois en ce qui me concerne et par rapport à ce que vivent mes parents; je peux ainsi mieux comprendre leurs préoccupations, et leur faire partager mes propres sentiments en tant que sœur de malade.

A l'UNAFAM, 13 rue Hoche, je peux parler librement avec des interlocuteurs que je ne crains pas d'importuner : car ils sont également venus pour cela, et la discussion prend la forme d'un échange.

Je ne suis pas seulement la personne qui parle et mobilise l'attention, mais celle qui écoute et partage ; je ne me sens pas la "pauvre fille qui a vraiment beaucoup de problèmes", qui inspire la pitié, voire une certaine prise de distance.

La participation à diverses activités de l'UNAFAM, la consultation de son site internet et du fond documentaire, les échanges avec les intervenants bénévoles, tout cela m'aide à prendre du recul par rapport à la situation.

Ce qui me paraît important

- sortir du sentiment de culpabilité, généralement très présent, chez nous les proches de la personne malade. L'équipe soignante prend rarement le temps d'aborder ce sujet et d'expliquer aux parents qu'ils n'ont pas à se sentir responsables de la situation.

- ne pas se sentir coupable de vivre sa vie et de conserver un "territoire personnel" que l'on protège des aléas engendrés par la situation de notre proche malade.

- dépasser les préoccupations liées spécifiquement à la maladie, pour retrouver l'énergie nécessaire pour faire des projets, conserver des activités personnelles (sportives, artistiques, etc.), et ainsi, préserver son équilibre. Ainsi, on peut gérer une situation qui, le plus souvent, sera destinée à s'installer dans la durée.

De même qu'on ne court pas un marathon au même rythme qu'un 100 mètres, on est obligé d'ajuster son degré d'implication pour ne pas sombrer dans l'épuisement.

D'après Anne

Dès 16 ans vous pouvez rejoindre

Accueil Frères et Sœurs

Un samedi par mois

Tél : 01 39 54 17 12

Email : freresetsoeurs@live.fr

Prochains rendez-vous en 2010

10 avril - 29 mai - 12 juin

9h 30—10h30 : entretiens individualisés

10h 30—12h : espace de parole

Un autre regard sur la schizophrénie

Alain Bottéro

Edition Odile Jacob, 392 pages. 27 €



L'auteur, psychiatre, a travaillé à l'Université de Harvard et aux hôpitaux Saint-Antoine et La Pitié-Salpêtrière. Il donne ici un bilan détaillé d'un siècle d'étude de la schizophrénie. Cette maladie a longtemps échappé à toute compréhension et reste encore loin d'être bien connue. Jusqu'à présent, le diagnostic de schizophrénie est porté en dernier recours seulement, lorsque la situation clinique examinée ne reçoit pas de meilleure explication. D'où la complexité des problèmes en jeu et la difficulté à y répondre efficacement.

J'ai été conquise par le ton du livre dès l'introduction : avant d'être un problème clinique cette maladie *est d'abord un problème humain*. Pour soigner, il faut *d'abord* s'efforcer de comprendre les tourments intérieurs dont souffre la personne malade. Le meilleur instrument d'observation psychologique, dont on dispose pour cela, c'est la faculté d'empathie. J'admire l'auteur qui insiste tout au long du livre sur cette idée de compréhension, essentielle pour lui, sans laquelle

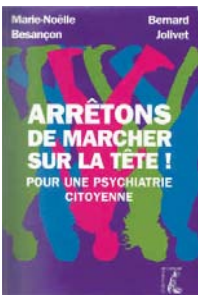
il ne peut y avoir de soin psychiatrique véritablement efficace. Il y a dans ce livre une véritable espérance qui est proposée pour le mieux-être des patients - mais aussi pour nous.

Mireille Boutillon

Arrêtons de marcher sur la tête ! Pour une psychiatrie citoyenne

Marie-Noëlle Besançon, Bernard Jolivet

Les éditions de l'Atelier, 206 pages, 19 €



A l'heure où la loi du 25 février 2008 permet d'emprisonner durablement des personnes jugées "assez normales pour être condamnées, mais trop anormales pour être libérées", la lecture de cet ouvrage m'a réjouie. Citant des témoignages instructifs et raisonnables de patients, les auteurs affirment que la personne malade psychique est **une personne capable de citoyenneté**. Ce livre m'a aussi déconcertée, tant l'ampleur de la vision des auteurs impliquerait de réformes institutionnelles et de changements dans nos modes actuels de pensée.

Les auteurs montrent comment des décisions politiques - gestion comptable des soins, nombreux clausus appliqué aux psychiatres, crédits aux plateaux techniques plutôt qu'à l'humain, suppression de la formation d'infirmiers psychiatriques, etc. - dévaluent l'attractivité des services psychiatriques pour les équipes soignantes, au détriment des patients.

Forts de leur expérience innovante dans les associations "Les invités au Festin" (www.invitesaufestin.fr) et Croix Marine, ils insistent sur la dimension sociale de la psychiatrie : « *Ce que veut signifier la psychiatrie citoyenne est que, quels que soient les aléas vécus par l'individu, celui-ci, même malade, reste citoyen; ceux qui auront à les traiter sont aussi citoyens et cette citoyenneté doit être l'assise de la psychiatrie de demain* ». Pour cela, ils précisent le rôle de chacun, Etat, collectivités locales, ensemble des citoyens.

Et si de la crise de la psychiatrie naissait l'Utopie !

Marie-Claude Charlès

Accueil Familial : téléphone : 01 39 49 59 50

Sites internet : www.percezlabelle.org - www.unafam78.com

Bulletin de l'UNAFAM Yvelines - 13 rue Hoche, 78000 Versailles

Téléphone/Fax : 01 39 54 17 12 - E-mail : 78@unafam.org - Site Internet : www.unafam78.com

Directeur de la publication : Philippe Delaplanche Comité de rédaction :
Mireille Boutillon, Marie-Claude Charlès, Jean Laviolle, Xavier Mersch, Gérard de Vallois
Maquette : M. Boutillon Photos et dessins : GdV, MB, XM

